



Vice-présidence
Ventes et services à la clientèle

Hydro-Québec
25^e étage, Tour Est
2, Complexe Desjardins
C.P. 10 000
Montréal H5B 1H7

Montréal, le 11 février 2003

Monsieur Richard Fahey
Vice-président Québec
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)
500, boul. René-Lévesque Ouest,
bureau 900
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3814-2012
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 14 DÉCEMBRE 2012
Pièces n°: C-FCEI-0013


Monsieur,

Lors des audiences à la Régie de l'énergie du printemps 2001, Hydro-Québec proposait une révision de sa politique en vigueur qui voulait que tout nouvel abonné commercial et institutionnel devait fournir un dépôt de garantie d'une durée de quatre ans équivalent à deux mois de consommation maximale. Elle proposait alors une approche reposant essentiellement sur une évaluation individuelle de risque de crédit. La FCEI avait d'ailleurs critiqué à plusieurs reprises la pratique antérieure et proposait aussi une analyse du risque pour chaque nouvel abonné commercial.

La révision d'Hydro-Québec s'achève et nous sommes fiers de vous présenter « CrédiGo », un nouvel outil plus équitable et plus réaliste que l'ancien système. En effet, cet outil consiste à déterminer le montant de garantie requis selon le profil de risque de l'entreprise, comme le proposait aussi la FCEI. La garantie pourrait être l'équivalent de deux mois de consommation moyenne et non plus maximale comme c'était le cas auparavant. La garantie ne sera plus nécessairement retenue pendant quatre ans et pourrait être exigée pour des périodes variant d'une à quatre années selon le risque évalué. De plus, l'entreprise ne serait pas obligée de verser la garantie en argent, elle pourrait avoir recours à des outils bancaires comme une lettre de garantie.

La FCEI est l'organisme ayant contribué le plus activement aux réflexions entourant le développement de ce nouvel outil en nous alimentant de cas-type provenant de vos membres et nous voulons vous témoigner notre reconnaissance pour votre contribution à l'amélioration de la situation financière des PME du Québec.

Nous espérons avoir l'occasion de collaborer à nouveau et vous prions d'accepter, Monsieur Fahey, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Ghislaine Larocque